

Fonds Desjardins

Actions privilégiées canadiennes



COMMENTAIRE TRIMESTRIEL AU 30 SEPTEMBRE 2021

GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE :
**Desjardins Gestion
internationale d'actifs**

DATE DE CRÉATION :
11 avril 2016

CATÉGORIE CIFSC* :
Actions privilégiées à revenu fixe

Encore une fois, le marché des actions privilégiées a généré un rendement positif au cours du trimestre. Cela fait donc un septième trimestre consécutif avec une performance à la hausse. L'indice de référence a affiché un rendement de +2,8 % au cours de la période et a atteint son plus haut niveau depuis octobre 2018. Tous les types de structure terminent le trimestre avec un rendement positif, mais les actions à taux révisable ont eu un rendement supérieur aux autres types de structure.

Nous avons souligné en juillet le premier anniversaire des billets ARL (LRCN). Ces derniers ont définitivement changé la donne pour le marché des actions privilégiées, en créant un déséquilibre persistant entre l'offre et la demande. Ce phénomène explique la bonne tenue du marché encore une fois ce trimestre. Il y a eu pour un peu plus de 3 G\$ de rachats d'actions privilégiées au troisième trimestre, ce qui a mis de la pression sur le marché secondaire.

La hausse des taux d'intérêt des obligations du Canada, ainsi que les anticipations d'une inflation plus durable et son impact éventuel sur la politique monétaire ont soutenu les actions à taux variable et à taux révisable.

Il y a eu une seule souscription sur le marché primaire. La société Emera a lancé une nouvelle émission, soit une action à taux fixe. Même si le rendement offert n'offrait pas de concession, cette souscription a connu un très grand succès.

Il y a déjà eu pour plus de 15 G\$ de billets ARL émis depuis un an. Il faut garder en tête que les autorités réglementaires ont mis une limite sur le poids des billets ARL dans la tranche AT1 des institutions financières. Ces dernières ne pourront substituer les actions privilégiées par des billets ARL à l'infini. À moins d'un autre changement réglementaire, le phénomène observé depuis un an devrait ralentir au cours des prochains trimestres. Mais à court terme, les facteurs qui ont soutenu les actions privilégiées depuis quelques trimestres demeurent. Cependant, comme mentionnée au trimestre dernier, l'appréciation en capital est plus limitée qu'au cours des trimestres passés. La composante rendement courant sera probablement plus importante que la composante gain en capital pour les trimestres à venir.

Fonds Desjardins

Actions privilégiées canadiennes



COMMENTAIRE TRIMESTRIEL AU 30 SEPTEMBRE 2021

GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE :
**Desjardins Gestion
internationale d'actifs**

DATE DE CRÉATION :
11 avril 2016

CATÉGORIE CIFSC* :
Actions privilégiées à revenu fixe

La performance du portefeuille s'est avérée supérieure à l'indice de 20 points de base. La surpondération aux actions à taux révisable et la sélection de titres expliquent essentiellement cette surperformance.

* CIFSC réfère à Canadian Investment Funds Standards Committee. Le CIFSC a pour mandat de normaliser la classification des fonds d'investissement au Canada. <http://www.cifsc.org/>.

Les informations fournies dans ce document sont présentées à des fins d'illustration et de discussion seulement. Elles ne devraient pas être considérées comme des conseils d'investissement ou des recommandations d'achat ou de vente de titres, ou des recommandations de stratégies de placement particulières. Ce document ne doit en aucun cas être considéré ou utilisé aux fins d'offre d'achat de parts dans un fonds ou de toute autre offre de titres, quelle que soit la juridiction. L'information se veut générale et destinée à illustrer et à présenter des exemples relatifs aux capacités de gestion du gestionnaire de portefeuille cité dans ce document. Toutes les perspectives, observations et opinions sont sujettes à des changements sans préavis. Les informations présentées sur le contexte de marché et la stratégie représentent un sommaire des observations du gestionnaire de portefeuille cité à l'égard des marchés dans leur ensemble et de sa stratégie à la date indiquée. Différentes perspectives peuvent être exprimées basées sur des styles de gestion, des objectifs, des opinions ou des philosophies différents. En aucun cas ce document ne peut être reproduit, en tout ou en partie, sans avoir obtenu la permission écrite du gestionnaire de portefeuille cité.

Les Fonds Desjardins ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur. Un placement dans un organisme de placement collectif peut donner lieu à des frais de courtage, à des commissions de suivi, à des frais de gestion et à d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les Fonds Desjardins sont offerts par des courtiers inscrits.

La marque Desjardins est une marque de commerce de la Fédération des caisses Desjardins utilisée sous licence.